
FRANÇOIS BAYROU
Un pays uni,
rien ne lui résiste
bayrou.fr

Il rassemblera des hommes et des femmes, de gauche et de droite, du centre aux écologistes, dans un gouvernement d'unité nationale. Il dira la vérité aux Français et refusera tant les promesses intenables du candidat socialiste que la politique incohérente, injuste et finalement destructrice du président sortant.

Il a vu juste depuis des années sur la situation du pays. Gauche et droite ont creusé, années après années, la dette et ont laissé partir des pans entiers de notre industrie et de notre production. Elles ont mené la France au bord de l'abîme, condamnant les Français au chômage et à la baisse du pouvoir d'achat.

JE VOTE FRANÇOIS BAYROU

Il est indépendant, il mettra fin à la confiscation de la République par les deux partis au pouvoir depuis 30 ans. Il garantira un État impartial d'où les clans, les réseaux et les puissances de l'argent seront enfin bannis.

Il est honnête et courageux. À la tête de l'État, il fera les réformes nécessaires pour redresser l'économie du pays et garantir nos systèmes de retraite et de santé. Responsable, il ne laissera pas aux générations futures de dettes sociale, financière et environnementale.

Il a une vision claire de ce que sont les priorités essentielles pour le pays : relancer la production en France pour garantir l'emploi et la prospérité ; refaire de notre éducation la meilleure du monde pour offrir à nos enfants toutes les chances de réussir dans la vie ; et reconstruire une démocratie digne de ce nom en garantissant l'indépendance de la justice et des médias.

3 PRIORITÉS JUSTES POUR REDRESSER LA FRANCE

1 PRODUIRE

*« Je mettrai en œuvre **une stratégie pour produire en France et consommer français**. »*

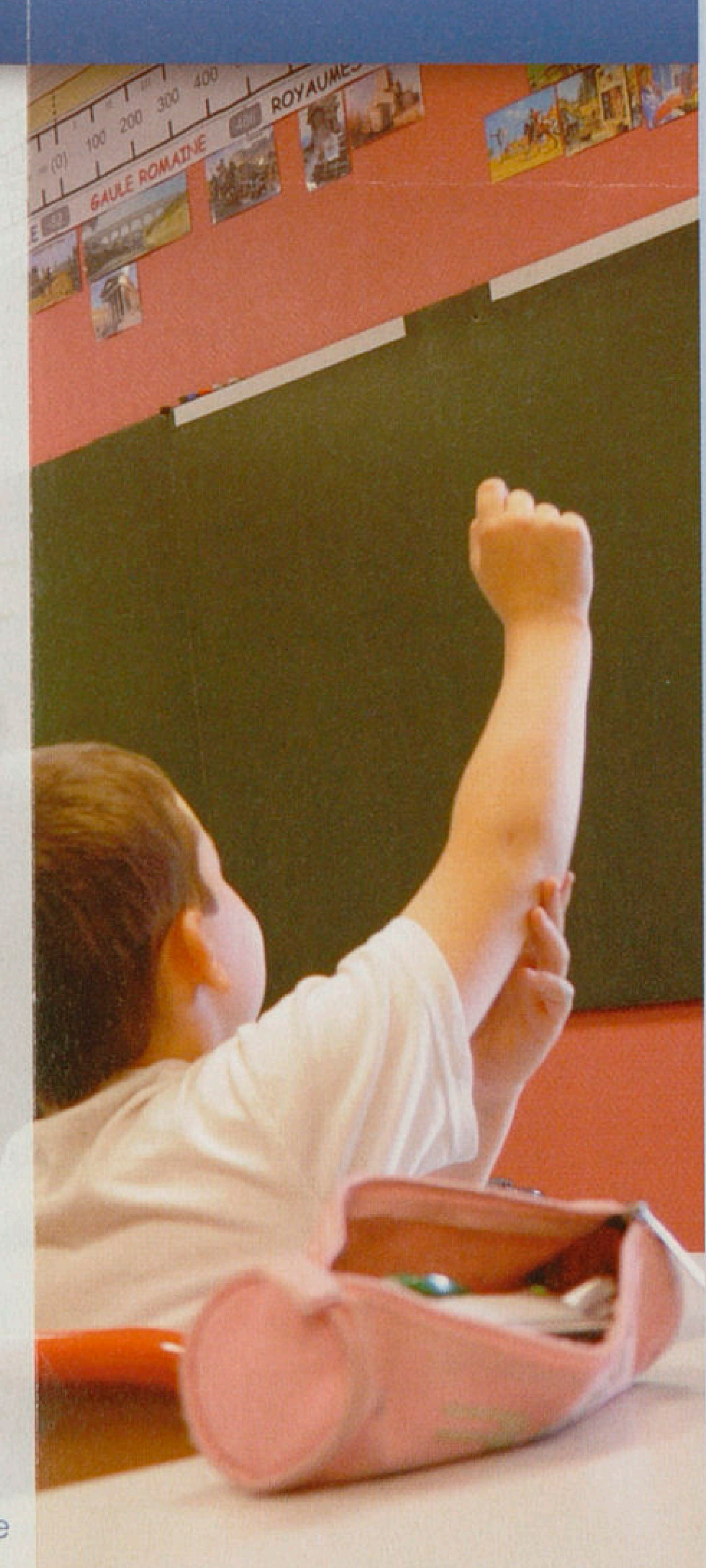
- Les entreprises de moins de 50 salariés pourront créer un emploi en CDI sans charges pour un jeune ou un chômeur.
- Les PME et les grandes entreprises associeront leurs moyens et leurs capacités d'innovation et de réactivité.
- Les salariés auront des représentants avec droit de vote dans les conseils d'administration des grandes entreprises.
- Les partenaires sociaux et économiques seront conviés à débattre de la stratégie et du plan de développement industriel et social du pays.
- Un label « produit en France » permettra à chacun de connaître la part réalisée en France des biens de consommation et d'équipement.
- L'image du « produit en France » sera valorisée pour redonner leur fierté aux salariés de nos entreprises.



2 INSTRUIRE

*« Je veux que nous retrouvions **la meilleure éducation du monde**. »*

- Tout sera mis en œuvre pour qu'aucun élève ne sorte de l'école primaire sans maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul.
- Les moyens existants de l'Education nationale seront garantis par un contrat qui précisera les objectifs que la nation assigne à l'école.
- 50% du temps scolaire à l'école primaire sera consacré à la langue française.
- La violence à l'école sera éradiquée et le respect entre les élèves et les enseignants redeviendra la règle.
- Le nombre de jeunes en apprentissage doublera et la formation en alternance sera largement développée.
- Les rythmes scolaires seront revus afin que les élèves n'aient pas plus de trente heures de cours (devoirs compris) par semaine.
- Les devoirs seront faits dans l'établissement sous la surveillance de tuteurs.
- L'orientation sera désormais organisée autour des aspirations des élèves et des besoins des entreprises.



3 CONSTRUIRE

*« Je reconstruirai **une démocratie exemplaire**. »*

- Les salaires des ministres baisseront de 10% et le budget de l'Elysée de 20%.
- Il sera mis fin au cumul des mandats des députés.
- L'Assemblée nationale sera représentative de tous les courants politiques du pays et comptera 400 députés (contre 577 actuellement) dont 100 élus au scrutin proportionnel.
- La justice sera indépendante, elle sera la même pour tous.
- Chaque premier délit fera l'objet d'une sanction - réparation immédiate.
- Les dirigeants des groupes de presse et médias ne devront avoir aucun lien d'intérêt avec le pouvoir politique.
- Les ministres, les parlementaires, les hauts fonctionnaires devront déclarer leurs liens d'intérêts avec des sociétés et des organismes financiers.



« JE VEUX REDONNER L'ESPOIR aux nouvelles générations, qu'elles retrouvent confiance dans l'avenir pour construire durablement leur vie avec une formation, un emploi et un logement.

Je serai dans cette élection celui qui vous dit la vérité. Notre ennemi, c'est le surendettement de la France. Notre ennemi, c'est le chômage.

Nous allons ensemble vaincre ces ennemis avec des mesures financées et crédibles, une méthode précise et un calendrier.

Le temps est venu de tourner la page sur nos faiblesses et la première d'entre elles : la division du pays quand il s'agit de l'essentiel.

UN PAYS UNI,
RIEN NE LUI RÉSISTE. »

F. Bayrou

JE SOUTIENS LA CAMPAGNE DE FRANÇOIS BAYROU

À retourner à Campagne de François Bayrou, 133 bis rue de l'Université 75007 Paris

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL

TÉLÉPHONE

- Je veux participer à la campagne
- Je fais un don, par chèque de ______ €*, à l'ordre de : « Jean-Jacques Jégou, mandataire financier de François Bayrou »
- Je fais un don par carte bleue, sur le site **www.bayrou.fr**

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de bénéficier de 66% de réduction d'impôt sur le montant de mon soutien.

bayrou.fr

Article L52-8 du Code électoral (extraits) | Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Conformément à l'article L.52-9 du Code électoral, monsieur Jean-Jacques Jégou a été désigné mandataire financier de François Bayrou le 21 novembre 2011. Il est seul habilité à recevoir des dons en faveur de la campagne électorale de François Bayrou pour l'élection présidentielle de 2012.

* dans la limite de 4600 euros